

Destinataires : Mesdames et Messieurs

- les Membres du Comité Directeur
- les Président(e)s : des Comités Départementaux et Régionaux
- les Grands Electeurs (*aux bons soins des Présidents des Comités Régionaux*)
- Madame la Commissaires aux Comptes
- le Directeur Général
- le Directeur Technique National
- Monsieur le Président de la Commission de Surveillance Electorale
- le Médecin Fédéral National
- les Directeurs Sportifs

N/Réf. GW/LA/DE N° 018/016

Paris, le 31 Janvier 2018

**Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire
Samedi 07 Avril 2018 - Circulaire N° 1**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous confirmons que notre prochaine assemblée générale se déroulera :

**le samedi 07 Avril 2018 de 9h00 à 12h30
au Westotel / 34, rue de la Vrière
44240 La Chapelle sur Erdre (*près de Nantes*)**

Rappel : ne sont convoqués à cette Assemblée Générale que les votants et les candidats à l'élection au poste vacant à pourvoir au sein du Comité Directeur Fédéral.

Votants : Président(e)s des Comités Régionaux + Président(e)s des Comités Départementaux + les Grands Electeurs élus à l'assemblée générale de leur comité régional.

Les clubs ou sections dûment affiliés ne sont plus concernés car représentés par les Grands Electeurs.

Comme chaque année, celle-ci s'inscrit en point d'orgue des Journées Nationales Handisport prévues dès le Jeudi sur le même site afin de mobiliser les forces vives de notre mouvement sur différents thèmes ou ateliers et pour lesquelles vous avez dû recevoir un mail vous informant de l'ouverture des inscriptions concernant, entre autres, les réservations d'hôtellerie/restauration.

Pour la seule AG fédérale, les nouveaux statuts votés et entérinés par l'assemblée générale du 8 Avril 2017 sont mis en application cette année. Les **Grands Electeurs** doivent impérativement renvoyer, à l'attention de **Mme Aline GAUDRY** (a.gaudry@handisport.org) la **fiche de présence jointe** (*indépendamment des démarches que vous entreprendrez pour vous inscrire aux JNH*).

.../...

.../...

Pour les Président(e)s des Comités Régionaux et Départementaux, sera à retourner à l'attention de Mme Aline GAUDRY (a.gaudry@handisport.org) la fiche de présence dûment complétée, ou pour ceux qui ne pourront être présents, la fiche de procuration (cf. statuts pour la désignation du représentant) le **24 Mars 2018**, dernier délai (indépendamment des démarches que vous entreprendrez pour vous inscrire aux JNH comme expliqué ci-dessous).

Pour votre venue au cours de tout ou partie de ces journées nationales (AG comprise), vous devez impérativement vous inscrire en ligne en cliquant sur www.handisport.org et en allant sur l'espace dédié à l'organisation. Les inscriptions devront se faire **avant le 11 Mars 2018** pour bénéficier de nos formules d'hébergement. Pour toute question à ce propos merci de bien vouloir contacter **Francia RAZAFIMANDRANTO au 01 40 31 45 72** (permanence du Lundi au Jeudi de 14h à 18h, le Vendredi de 10h à 12h) ou envoyer un mail à l'adresse suivante : lesjournées@handisport.org

Par ailleurs, nous vous invitons dès à présent à expédier **avant le Vendredi 23 Mars 2017** - le cachet de la poste faisant foi - tous les vœux d'intérêt général que vous souhaiteriez voir examinés au cours de cette assemblée, qui sera suivie d'un buffet/déjeuner.

Dans la mesure où un poste est à pourvoir au sein du Comité Directeur (*démission d'un titulaire*), nous invitons toute personne intéressée à faire acte de candidature en utilisant le formulaire spécifique joint, à remplir et à retourner à notre siège social à l'intention de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales avant le **Mardi 06 Mars 2018** (le cachet de la poste faisant foi).

Extrait Statuts / Titre IV / Article 2

.../...

Les candidats au Comité Directeur doivent : être âgés de moins de 70 ans le jour de l'élection, jouir de leurs droits civils et n'être sous l'effet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance qui s'opposerait à l'exercice de leur fonctions ou à leur inscription sur les listes électorales.

Ne peuvent être élues au comité directeur fédéral :

1. les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
2. les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
3. les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif,
4. les personnes non licenciées et/ou non à jour de leurs cotisations,
5. les personnes mineures.

.../...

.../...

Sous ce même pli, vous trouverez :

- l'ordre du jour,
- **la fiche de présence** à nous retourner avant le **23 Mars 2018**,
- **la fiche de procuration** pour les seuls Présidents de CRH et CDH qui ne pourraient pas participer, à nous retourner avant le **23 Mars 2018**,
- **le formulaire d'acte de candidature** à retourner avant le **Mercredi 06 Mars 2018**.

Différents rapports, dont ceux du Secrétaire Général et du Trésorier Général, vous seront adressés plusieurs jours avant la réunion statutaire.

Précision pour les Présidents des Comités Régionaux et Départementaux : un séminaire sera organisé au cours des JNH. Vous recevrez ultérieurement la convocation et les modalités d'inscription concernant cette organisation.

Un Comité Directeur fédéral aura lieu le **Vendredi 06 Avril de 17h à 18h30** pour les seuls membres concernés et pour les réponses aux vœux d'intérêt général.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux aux Journées Nationales Handisport,

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.



Guislaine WESTELYNCK
Présidente